

plusieurs bateaux à l'ouïe des produits obtenu par les deux dernières arrivées pour les disposer un peu à la fois.

LE SAC DU PEIGNAGE LORTHIOIS A MOUVAUX

Sur les charpentes-ménuselières. — Les patrons, dans leur réponse aux grévistes, maintiennent leurs précédentes offres : 5 pour cent d'augmentation au 1^{er} mai et 3 pour cent au 1^{er} janvier 1902. De nouveau ces propositions ont été repoussées. Aujourd'hui, les grévistes tiendront une réunion à trois heures de l'après-midi, en absence de leur syndicat.

UNE ARRESTATION maintenue. — Louis Fréjat, 26 ans, débardeur, rue de la Blanche-Pierre, a été déporté hier matin lundi soir, en cours de la manifestation du peignage de MM. Achille et Pierre Pollet, rue de Dunkerque, le 4^{me} février après-midi, devant M. Delaitre, commissaire de police. Il sera poursuivi pour brûlage et menaces envers les agents.

Quant aux deux autres, Arthur Plates et Jean Dedauwder, 20 ans, débardeurs, on ne retient contre eux que l'ivresse ; on les a mis en liberté.

Grève générale des peignages

LES SUITES D'UNE CONFÉRENCE ANARCHISTE. — MANIFESTATIONS TUMULTUEUSES. UNE USINE MISÉ A-GAG. BING MILLE GRÉVISTES. MESURES D'ORDRE.

Il y eut aussi conférence anarchiste. Un commandant de police et ses agents y assistèrent. Le compagnon Broutchouk récita quelques pages deskophino et de Jean Grave : les ouvriers de ces théâtres de l'anarchie étaient dans le commerce la comédie de police n'avait pas à évoquer.

Le discours de MM. Lorthiois est lambeau, mais ce qu'il témoigne plus encore de la terreur inspirée au voisinage que les malades des vandales que nous venons de savoir, ce sont les maisons aux volets clos et aux portes verrouillées durant toute la journée.

Quinze mille grévistes

Le nombre des grévistes est actuellement d'environ cinq mille. La grève est générale chez les peigneurs : 500 au peignage Flair, rue Charles Watrinne ; 500 au peignage de Mme veuve Fouan-Leman et fils, rue Boilly ; 500 chez A. et P. Pollet, rue de Dunkerque ; 750 à La Tomée ; 400 chez M. Malard, rue de Guise ; 400 chez M. Lamot et fils ; 150 chez M. Lorthiois, à Mouvaux-les-France. Au total 3.000.

Measures d'ordre

50 gendarmes, 42 cavaliers et 8 fantassins ont été demandés. Il sont arrivés mardi à quatre heures et demie de l'après-midi. Les autres seront rendus à Tourcoing dans la nuit. Ces troupes seront logées à l'hôtel des Pompiers. Elles sont placées sous les ordres du capitaine Lebas.

Dans la Matrice

Aux 26 grévistes signalés hier à la Matrice de M. Higley, rue du Tilleul, se sont jointes mardi 84 grévistes et 3 déclassés. Ces derniers demandent à être payés à raison de 30 centimes l'heure au lieu de 27.

A BUNKERQUE

Les terrassiers. — La grève des 120 terrassiers de l'entreprise Thorel (travaux de la porte de l'Industrie), continue. Mardi matin les grévistes se sont rendus aux chantiers du Pont-Royal, et sont débouchés 50 ouvriers de l'entreprise Thorel et Meine ; mais 27 de ces derniers ont repris le travail après leur passage.

Du Pont-Royal, les grévistes se rendront à Saint-Pel aux travaux de nouveau canal déclivité à plus de 200 terrassiers travaillant pour le compte de M. Vennelot. Et ce mardi également la police, la place et le cortège des grévistes se remet en marche.

À l'heure, la machine arrive au face du peignage de MM. Lamot et fils, rue du Sable où quelques ouvriers seulement demeurent à leur poste et les quatre cents enceintes sont en état de grève.

La grève maintenant compte de milles à quatre cents manifestants, se dirige vers la rue de Roubaix. Elle fait une halte et continue, rue Internationale, rue Bolly, en face du peignage de Mme veuve Fouan-Leman et fils. Aux 37 Grévistes de la veille se joignent les 400 ouvriers travaillant encore.

UNE Manifestation en face de peignage de la Tomée, rue de Roubaix, 157, où 750 ouvriers en 925, se mettent en grève.

Les esprits s'assomment et se surajacent ; le garde-champagne aperçoit 7 800 d'ailleurs, un peu.

Une colonne de 400 grévistes se met en marche vers Mouvaux-les-France ; cheval valant, elle constate qu'aucun des 600 ouvriers du peignage de MM. Achille et Pierre Pollet, rue de Dunkerque, ne travaille.

Pendant que cette troupe de grévistes se dirige vers l'usine Lorthiois, rue Lorthiois à Mouvaux-les-France, ceux qui sont restés de Roubaix, manifestent devant la poignage de la Tomée contre les ouvriers qui n'ont pas quitté le travail. Des agités

DÉPÉCHES DE LA NUIT

Le Premier Mai

A BRUXELLES

Mardi soir, à la sortie du travail, 300 ouvriers environ ont assisté à la réunion organisée par le syndicat rouge de l'arsenal. La presse n'a pas été admise.

Les ouvriers ont prononcé le chômage général pour mercredi.

Les autorités marines ont décidé que les portes de l'arsenal seraient gardées militairement.

A TOULON

Les ouvriers du port, au nombre de 300, ont tenu une réunion dans le préau de l'école Rouvier.

Tu ont décidé de recourir, le 1^{er} mai, aux procès employés lors des récentes grèves. Dès 6 heures du matin, les abonnements portent aux abords de l'arsenal et, sans aucune violence, dissoudront les emmarchées de se rendre au travail.

Les ouvriers qui ne se déroberont pas seront mis en quarantaine.

Le maire de Toulon a informé la population que le service de nettoyage de la ville ne fonctionnerait pas aujourd'hui,

MEURES CONTRE LA C.G.T.

Paris. — On annonce que le gouvernement va proposer de déposer, à la rentrée, un projet de loi visant la Confédération Générale du Travail.

Au ministère de l'Intérieur, on déclare que cette information est pour le moins prématurée.

Ce que je puis vous assurer, nous a dit M. Sartory, porte-parole du Gouvernement, c'est que la question n'est pas posée au Conseil des Ministres, qui n'a donc pas eu à l'examiner. Mais il existe dans les intentions du gouvernement de déposer ce projet ? Je puis vous répondre, pour le moment, encore une fois, c'est incertain.

L'ARRÊTATION DES NÉURÉS DE LA C.G.T.

Paris. — Le groupe parlementaire du parti socialiste unité, se réunit vendredi, pour arrêter son attitude, en présence des dernières mesures prises par le gouvernement.

M. Wilson, annoncé que pour ce parti, il se réservait d'interposer sur les arrestations plusieurs membres de la C.G.T.

NOUVELLES MILITAIRES

Bordeaux. — Bonne nouvelle : Major de réserve au rég. de St-Omer, le chef de bat. Bellant, résidant dans la 2^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

Major de réserve au rég. de la 1^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

Chef de bat. réd., le chef de bat. d'inf. en 4^{me} Rég. U.S.B., résidant dans la 1^e région.

<p